

# Annonces légales

var-matin  
Vendredi 24 mai 2019

41

## AVIS D'ENQUÊTES



Mairie de Flayosc  
AVIS

### ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION N°2 DE DROIT COMMUN DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté en date du 24 avril 2019, le Maire de la commune de Flayosc a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°2 de Droit Commun du P.L.U. Le projet n'est pas soumis à évaluation environnementale suite à la décision de l'autorité environnementale saisie sur le projet. La décision de l'autorité environnementale est jointe au dossier d'enquête.

Monsieur Richard STALENO, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Toulon.

L'enquête se déroulera en Mairie de Flayosc du jeudi 16 mai 2019 à 9h ; au lundi 17 juin 2019 à 17 heures.

A l'issue de cette enquête et au vu des conclusions du commissaire enquêteur, éventuellement la modifier pour tenir compte des observations des Personnes Publiques Associées, du public, et du rapport du Commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique comprenant le dossier de modification n°2 du P.L.U., les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobile, côté et paraplé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Flayosc pendant toute la durée de l'enquête, du lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13 heures à 17 heures.

Un poste informatique avec accès internet sera mis à disposition du public à la mairie.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site internet : [www.flayosc.fr](http://www.flayosc.fr).

Les observations, et propositions pourrons être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. Richard STALENO, Commissaire Enquêteur, Mairie de Flayosc, 83780 FLAYOSC, par e-mail à l'adresse [enquete-publique-1308@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-1308@registre-dematerialise.fr), ou sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/1308>, du jeudi 16 mai 2019 à 9 heures, jusqu'à la clôture de l'enquête, soit le lundi 17 juin 2019 à 17h.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie, les :

- Jeudi 16 mai 2019 de 9 heures à 12 heures,
- Lundi 27 mai 2019 de 14 heures à 17 heures,
- Vendredi 7 juin 2019 de 9 heures à 12 heures,
- Lundi 17 juin 2019 de 14 heures à 17 heures.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur les sites internet suivants : [www.flayosc.fr](http://www.flayosc.fr) et [www.registre-dematerialise.fr/1308](http://www.registre-dematerialise.fr/1308), et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées auprès de Monsieur le Maire de Flayosc, par courrier : Mairie de Flayosc, Avenue Angéline Gormain, 83780 Flayosc.

Par téléphone : 04 94 70 40 03

Par demande écrite en Mairie, le dossier de modification n°2 du P.L.U. tel que mis à l'enquête sera remis, après paiement des frais de reprographie d'un montant de 150 euros, ou au format CD-ROM pour un montant de 2,75 euros.

### COMMUNE DE LA CROIX-VALMER

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n°2019-14 du 29 avril 2019, le Maire de la commune de La Croix-Valmer a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme.

L'enquête publique se déroulera, pour une durée de 36 jours : du mercredi 22 mai 2019 au mercredi 26 juin 2019 inclus.

M. Daniel JARRIN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Toulon.

L'enquête se déroulera à la mairie de La Croix-Valmer, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : Mairie de La Croix-Valmer, 102, rue Louis-Martin :

- Du lundi au jeudi : 8 heures à 17 h 30.
- Le vendredi de 8 heures à 13 heures.

Pendant la durée de l'enquête, M. Daniel JARRIN, commissaire enquêteur, tiendra des permanences à la Mairie de La Croix-Valmer aux jours et heures suivants :

- Le mercredi 22 mai 2019 de 10 heures à 15 heures.
- Le lundi 3 juin 2019 de 10 heures à 15 heures.
- Le mercredi 26 juin 2019 de 13 h 30 à 17 h 30.

Les observations pourront être recueillies par écrit pendant toute la durée de l'enquête :

- Sur le registre d'enquête ouvert aux jours et horaires fixés pour la consultation du dossier.

- Par courrier à l'attention de M. le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de La Croix-Valmer, M. le commissaire enquêteur, 102, rue Louis-Martin, 83420 LA CROIX-VALMER.

- Par voie électronique, à l'adresse suivante : [enquetepublique@lacroixvalmer.fr](mailto:enquetepublique@lacroixvalmer.fr)

interne de la ville de La Croix-Valmer : [www.lacroixvalmer.fr](http://www.lacroixvalmer.fr).

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de La Croix-Valmer aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Le Maire,  
Bernard JOBERT

VILLE DE GONFARON  
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

### ENQUÊTE PUBLIQUE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL AVIS AU PUBLIC

Monsieur Louis ARNOLD, commissaire enquêteur, procédera à l'enquête publique préalable au déclassement du domaine public communal d'une portion de voie de 39 m<sup>2</sup>, située en haut de la rue Portal-de-Fahr.

Cette enquête se déroulera à la mairie du 7 au 21 juin 2019.

Les pièces du dossier seront déposés au bureau de l'urbanisme dans les locaux de l'hôtel de ville où le public pourra en prendre connaissance aux heures ci-après (sauf les jours fériés) du lundi au vendredi de 8 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 16 h 30. Un registre sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.

Les personnes intéressées peuvent également écrire leurs observations à M. ARNOLD par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son nom à la mairie ou sur la boîte postale électronique dédiée qui sera ouverte toute la durée de l'enquête : [enquete\\_public@gonfaron.fr](mailto:enquete_public@gonfaron.fr)

M. ARNOLD assurera une permanence à la mairie les jours et heures ci-après :  
- le 7 juin de 9 heures à 12 heures, le 21 juin de 14 h 30 à 16 h 30.

Gonfaron, le 15 mai 2019  
Le Maire,  
Thierry BONGIORNO



Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez  
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur la révision du Schéma de Conférence Territoriale du Golfe de Saint-Tropez comportant un chapitre individualisé valant schéma de mise en valeur de la mer

Tableau des horaires et des lieux de consultation du dossier du SCOT et date des permanences :

Lieu de l'enquête publique	Lieu de consultation	Jours et heures d'ouverture au public	Téléphone	Permanences d'un Commissaire Enquêteur
Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez	Hôtel Blaise-Pascal 83310 Cogolin	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30	04 94 55 70 30	Mardi 9 juillet 2019 de 9h à 12h
Cavalaire-sur-Mer	Hôtel de Ville Place Benjamin Gaillard 83240 Cavalaire-sur-Mer	Du lundi au jeudi de 8h à 17h, le vendredi de 8h à 12h	04 94 00 48 00	Mardi 11 juin 2019 de 14h à 17h Mercredi 26 juin 2019 de 9h à 12h Jeudi 4 juillet 2019 de 9h à 12h
Cogolin	Hôtel de Ville Place de la République 83312 Cogolin	Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 15h30 en continu	04 94 56 65 45	Mardi 11 juin 2019 de 9h à 12h Vendredi 28 juin 2019 de 9h à 12h
La Croix-Valmer	Hôtel de Ville 102 rue Louis Martin 83420 La Croix-Valmer	Du lundi au jeudi de 8h à 17h30 (sans interruption) et le vendredi de 8h à 13h	04 94 55 13 13	Mardi 11 juin 2019 de 9h à 12h Mercredi 26 juin 2019 de 14h à 17h
La Garde-Freinet	Hôtel de Ville 83680 La Garde-Freinet	Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h-30 à 17h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h	04 94 00 48 00	Lundi 17 juin 2019 de 9h à 12h Jeudi 27 juin 2019 de 9h à 12h
Gassin	Hôtel de Ville Place de la Mairie 83580 Gassin	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h	04 94 56 62 00	Mardi 11 juin 2019 de 14h à 17h Vendredi 28 juin 2019 de 14h à 17h
Girnaud	Hôtel de Ville Rue de la Mairie 83310 Girnaud	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h	04 94 55 69 00	Lundi 17 juin 2019 de 14h à 17h Jeudi 27 juin 2019 de 14h à 17h
La Mole	Hôtel de Ville Place de la Mairie 83310 La Mole	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30	04 94 40 05 80	Lundi 17 juin 2019 de 9h à 12h Jeudi 27 juin 2019 de 14h à 17h
Le Plan-de-la-Tour	Hôtel de Ville Place Foch 83120 Le Plan-de-la-Tour	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h30 à 17h30	04 94 55 07 55	Jeudi 13 juin 2019 de 14h à 17h Mardi 25 juin 2019 de 9h à 12h
Ramatuelle	Hôtel de Ville 83380 Ramatuelle	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h	04 98 12 66 66	Jeudi 13 juin 2019 de 14h à 17h Mercredi 26 juin 2019 de 14h à 17h
Le Rayol-Canadel-sur-Mer	Hôtel de Ville Place Giudicelli - RD 559 83820 Rayol-Canadel-sur-Mer	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30	04 94 15 61 00	Lundi 17 juin 2019 de 14h à 17h Jeudi 27 juin 2019 de 9h à 12h
Sainte-Maxime	Boulevard des Mimosses 83120 Sainte-Maxime	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30	04 94 79 42 42	Jeudi 13 juin 2019 de 14h à 17h Mardi 25 juin 2019 de 14h à 17h
Saint-Tropez	Hôtel de Ville 2 Place de l'Hôtel de Ville 83990 Saint-Tropez	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h	04 94 55 90 00	Jeudi 13 juin 2019 de 9h à 12h Mercredi 26 juin 2019 de 9h à 12h

**ABONNEZ-VOUS AU N° Cristal 09 69 32 83 83**  
APPEL NON SURTAXE